# REPUBLIQUE FRANÇAISE



# DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE - ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

# DECISION DU MAIRE N° 2025-029D Fongibilité des crédits - budget principal de la Commune

Le Maire de la Commune de Saint-Cannat,

VU l'art. L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2025-005 du 11 janvier 2025 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire,

Considérant le manque de crédits sur les opérations 699 Informatique et copieur 2025 et 681 VRD 2025.

#### **DECIDE:**

# Article 1er: d'AUTORISER les mouvements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits
R-1313-607 : Parc de la seigneurie			33 000.00 €	
R-13251-607 : Parc de la Seigneurie	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		6 700.00 €	
R-1313-681 : VRD 2025		-		39 700.00 €
Total R 13 : Subventions d'investissement			39 700.00 €	39 700.00 €
D-21578-691 : Gros Matériel ST 2025	3 000.00 €			
D-21838-699 : Informatique et copieur 2025		3 000.00 €		
Total D 21 : Immobilisations corporelles	3 000.00 €	3 000.00 €	- €	- €
D-2312-607 : Parc de la Seigneurie	68 000.00 €			
D-2315-681 : VRD 2025		68 000.00 €		
Total D 23 : Immobilisation en cours	68 000.00 €	68 000.00 €	- €	- €
TOTAL INVESTISSEMENT	71 000.00 €	71 000.00 €	39 700.00 €	39 700.00 €
TOTAL GENERAL	0.00		0.00	

**Article 2**<sup>ème</sup>: Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet <u>www.telerecours.fr</u> dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Cannat le 07/10/2025

Le Maire,

Monsieur Joël LEVI-VALENŞ

Acte rendu exécutoire après envoient 2025
Sous-Préfecture le : 9 0 0 1 2025
Affiché le : 1 2025



Commune de Saint-Cannat - Hôtel de Ville - 14 Place de la République - 13760 Saint-Cannat Tel : 04 42 50 82 00 | Fax 04 42 50 82 01 | www.saint-cannat.fr Bienvenue Sophie ELSENHEIMER Agent / MAIRIE DE SAINT CANNAT

Accueil Préférences Aide

Déconnexion

Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

# Acte annulé



2025-029D

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

AR reçu

Classé

La télétransmission de cet acte a été annulée :

Voir l'accusé de réception associé

Identifiant unique de l'acte :

013-211300918-20251007-2025-029D-AR ( <u>Voir l'accusé de réception associé</u> )

Objet de l'acte :

Fongibilité des crédits - budget principal de la Commune

Date de décision :

07/10/2025

Certifié Conforme

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

Multicanal: Non

2025-029D fongibilite credits budget principal commun...

Classer

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Demande d'annulation

Annulé

Date 07/10/25 à 16:00

Date 07/10/25 à 16:00

Date 07/10/25 à 16:04

Date 09/10/25 à 14:34

Date 09/10/25 à 14:39

Par ELSENHEIMER Sophie

Par ELSENHEIMER Sophie

Par ELSENHEIMER Sophie